

Sur les indications de M. le président Sorel, auteur de la *Prise de Jeanne d'Arc devant Compiègne*, la Société historique de cette ville vient de faire placer devant la maison qui porte le n° 5 de la *Place du Marché-aux-Fourrages*, une plaque en marbre blanc avec l'inscription suivante :

JEANNE D'ARC

A ÉTÉ PRISE

PAR LES BOURGUIGNONS ET LES ANGLAIS

LE 23 MAI 1430, VERS SIX HEURES DU SOIR

A L'EXTRÉMITÉ DE CETTE PROPRIÉTÉ

ALORS PRAIRIE DE LA VILLE

---

LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE COMPIÈGNE MAI 1889

---

Au dessus de cette inscription on a gravé dans un cartouche en pierre les armes de Jeanne d'Arc, qui étaient *d'azur à l'épée d'or soutenant une couronne de même et cotoyée de deux fleurs de lis d'or.*